



**BOZEC Arnaud**  
Ingénieur d'étude - Expert  
HACCP en abattage-découpe

Nous proposons de prendre en charge le montage administratif de votre dossier d'agrément en vue d'obtenir votre autorisation de mise sur le marché européen. La construction du PMS s'effectue en 9 jours dont 2 jours sur site, il comprend différents modules :

- le plan HACCP
- la description des activités de l'entreprise
- le plan de nettoyage
- un schéma de traçabilité
- le plan de lutte contre les nuisibles
- les mesures d'hygiène
- un plan de formation.